

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Challenge 807-S/LF
- **Utilisation de la substance / de la préparation:** Nettoyant neutre
- **Producteur / Fournisseur:**
N. Bucher AG
Pfadackerstraße 9
CH-8957 Spreitenbach
Suisse
Tel.: ++41-56 418 19 90
Fax: ++41-56 418 19 99
- **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:** info@nbucherag.com
- **Service chargé des renseignements :** Service Commercial
- **Renseignements en cas d'urgence :** Voir ci-dessus ou le centre prochain d'information toxicologique

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xi Irritant

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Système de classification :**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

- **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 78330-21-9	Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14 Xn, Xi; R 22-36-43	< 5%
CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1	Acide citrique Xi; R 36	< 2,5%

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Indications générales:** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

Nom du produit: Challenge 807-S/LF

(suite de la page 1)

- **Après contact avec les yeux:**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Demander immédiatement conseil à un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** néant
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
Veiller à une aération suffisante.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terres de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ne pas inhaler les aérosols.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stockage conformément aux prescriptions légales.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Ne pas conserver avec les agents de réduction.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger contre le gel.

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)

F

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

Nom du produit: Challenge 807-S/LF

(suite de la page 2)

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire :** Protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
- **Protection des mains :**
Gants de protection
Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.

Forme:	liquide
Couleur:	transparent
Odeur:	douce sucrée

· Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point d'ébullition:	non déterminé

· **Point d'éclair:** non applicable

· **Auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité à 20°C:** 1,05 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** entièrement miscible

· **pH à 20°C:** 6,6

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

Nom du produit: Challenge 807-S/LF

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Substances à éviter :**
 - Fortes agents d'oxydation
 - Agents de réduction
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux :** Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Contact continu et/ou répété de la peau peut provoquer irritation.
- **des yeux :** Irritation faible
- **Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
 - Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
 - Sensibilisant
- **Sensibilisation** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12 Informations écologiques

- **Indications générales :**
 - Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Catalogue européen des déchets:**
 - Le code de déchets selon le catalogue européen des déchets dépend de la source ou du processus de production.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|---|
| · Transport par terre ADR/RID et (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier): | |
| · Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): | - |
| · Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer): | |
| · Classe IMDG/GGVmer: | - |
| · Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR: | |
| · Classe ICAO/IATA: | - |

- **Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 26.01.2010

Nom du produit: Challenge 807-S/LF

(suite de la page 4)

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE :**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / les lois respectives nationales

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**



Xi Irritant

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14

· **Phrases R :**

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

· **Phrases S :**

24 Éviter le contact avec la peau.

37 Porter des gants appropriés.

· **Prescriptions nationales :**

· **Indications sur les restrictions de travail :** *Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.*

· **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases R importantes:**

Cette/ces phrase(s) R est/sont assigné(s) au(x) composant(s) et ne représente(nt) pas nécessairement la classification de la préparation.

22 Nocif en cas d'ingestion.

36 Irritant pour les yeux.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

· **Service établissant la fiche technique :**

C.S.B. GmbH Téléphone: +49-2151-652086-0

Parkstrasse 29 Téléfax: +49-2151-652086-9

D-47829 Krefeld

Allemagne

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**